



**NAMUR
CAPITALE**

Communiqué de presse

Accès à l'eau potable pour toutes et tous : Namur, ville-pilote, se dote de deux nouvelles fontaines publiques.

Lors du Conseil communal de ce mardi 29 juin 2021, l'installation de deux fontaines à eau sur le sol namurois sera confirmée. Celles-ci se situeront sur la place de l'Ange et la place de Québec.

À l'image des deux derniers étés, l'évolution climatique génère, de manière de plus en plus récurrente, des vagues de grandes chaleurs en Belgique. Pour rappel, l'été 2019 a connu un épisode exceptionnel avec le déclenchement, pour la première fois, de la phase d'alerte rouge de l'IRM pour ce qui concerne les fortes chaleurs. Namur n'est pas épargnée.

Dans ces circonstances, l'accès à l'eau potable pour toutes et tous devient une priorité absolue. La Ville de Namur a décidé, en partenariat avec la SWDE, d'élargir son réseau d'accès à l'eau en ajoutant deux nouveaux points d'eau.

Où donc ? À la place de l'Ange et à celle de Québec, toutes deux fort fréquentées par les Namurois et Namuroises. Ces fontaines s'ajoutent aux quatre autres points d'eau publics déjà existants (voir encadré).

Dans les mois à venir, l'ambition sera d'accroître ce réseau d'accès en ajoutant, progressivement, plusieurs fontaines en différents endroits stratégiques du centre-ville et de ses alentours. Une nécessité fondamentale en matière de droits humains. Remplir sa gourde, abreuver son animal de compagnie, ou se rafraîchir le visage sera réellement accessible à chacune et chacun sur le territoire namurois.

En pratique :

- ⇒ Inauguration des deux premières fontaines à eau : dans le courant de l'été.
- ⇒ Points d'accès à l'eau potable à Namur : place de l'Ange (fontaine, à venir), place de Québec (fontaine, à venir), rue Rempart de la Vierge (arrière WC public), rue du Beffroi (arrière WC publique), venelle de la rue de Fer (arrière WC public), parc Astrid à Jambes (arrière WC public).
- ⇒ Mise en service annuelle : 1^{er} avril au 31 octobre.

Philippe NOËL

Président du CPAS en charge de la Cohésion sociale,
du Logement et de l'Égalité des Chances

Luc GENNART

Echevin des Voiries et de l'Équipement public

Tanguy AUSPERT

Echevin du Patrimoine et de la Gestion interne

Contact presse :

Cabinet de Philippe NOËL

Simon Lahaut

081 24 69 84 – simon.lahaut@ville.namur.be